Collection d'étude

Bekanntmachung = Avis... In letzter Zeit... = Ces derniers jours des attentats... ont été commis.. Toutes les personnes arrêtées... sont... considérées comme des otages... J'ai ordonné l'arrestation...

BEKANNTMACHUNG

In letzter Zeit sind mehrfach durch Landesbewohner Anschläge auf Angehörige der Deutschen Wehrmacht verübt worden, die zur Verletzung der Angegriffenen, in einigen Fällen zum Tode geführt haben. Die Untersuchungen sind im Gange. Ueberführte Täter werden erschossen.

In Zukunft werden, falls die Verbrecher nicht sofort zu ermitteln sind, nach jedem tätlichen Anschlag gegen einen Angehörigen der Deutschen Wehrmacht eine der Schwere der Tat entsprechende Anzahl von Geiseln erschossen. Führt der Anschlag zum Tode des Angegriffenen, werden mindestens 3 Geiseln erschossen.

Alle, politischen Häftlinge gelten mit sofortiger Wirkung als Geiseln.

Brüssel, den 26. August 1941.

Der Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich.
gez. von FALKENHAUSEN.
General der Infanterie.

OBERFELDKOMMANDANTUR 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

Auf Grund der Bekanntmachung des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich habe ich 50 Geiseln festnehmen lassen.

Bei einem neuen Anschlag auf Angehörige der Wehrmacht wird gegen diese entsprechend der vorstehenden Bekanntmachung des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich verfahren werden.

Lille, den 26. August 1941.

gez. NIEHOFF,
Generalleutnant.

AVIS

Ces derniers jours, des attentats ayant causé des blessures et en quelques cas, la mort des victimes, ont été commis à plusieurs reprises par des personnes appartenant à la population civile contre des membres de l'armée allemande. Les instructions sont en cours. Les coupables seront fusillés.

A l'avenir, dans tous les cas où les criminels coupables ne pourraient être découverts immédiatement, un nombre d'otages correspondant à la gravité du crime seront fusillés après chaque attentat. Si l'attentat cause la mort de la victime, cinq otages au moins seront passés par les armes.

Toutes les personnes arrêtées pour des motifs politiques, sont d'ores et déjà considérées comme otages.

Bruxelles, le 26 Août 1941.

Le Commandant militaire de la Belgique et du Nord de la France
Signé : von FALKENHAUSEN,
General der Infanterie.

OBERFELDKOMMANDANTUR 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

En vertu de l'avis adressé par le Commandant militaire de la Belgique et du Nord de la France à la population, *j'ai ordonné l'arrestation de cinquante otages.*

En cas d'un nouvel attentat contre les membres de l'armée allemande, les mesures indiquées dans l'avis précité du Commandant militaire de la Belgique et du Nord de la France leur seront appliquées.

Lille, le 26 Août 1941.

Signé : NIEHOFF,
Generalleutnant.

Numéro d'inventaire : A 226

Auteur, exécutant : Niehoff (Auteur)

Domaine : imprimés

Dimensions :